

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 13

Absents : 1

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Étaient présents :

Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. NOURRY Benoît, M. SORDEL Sébastien, M. SORDEL Philippe, M. URSO Vincent

Procuration(s) :

M. BALANDRAUD Frédéric donne pouvoir à Mme HELIOT Stéphanie

Étai(ent) absent(s) :

M. BALANDRAUD Frédéric

Étai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme MARCHAND Christine

Date de convocation

04/04/2024

Date d'affichage

04/04/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

15/04/2024

et publication du :

15/04/2024

N°2024/04/008 : ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2024

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le montant des subventions votées en 2023 pour les différentes associations :

- Association des fêtes de Champdôtre : 500,00 €
- Coopérative scolaire élémentaire de Champdôtre : 1 000,00 €
- Club de foot F.C.L.A : 1 100,00 €
- Don du Sang : 100,00 €

Soit un montant TOTAL de 2 700,00€.

Après délibération,

Le conseil municipal décide :

- D'attribuer pour l'année 2024 les subventions suivantes :

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 021-212101380-20240411-2024_04_008-DE



- o Association des fêtes de Champdôtre : 500,00 €
- o Coopérative scolaire élémentaire de Champdôtre : 1 000,00 €
- o Club de foot F.C.L.A : 1 000,00 €
- o Don du Sang : 200,00 €

pour un montant TOTAL de : 2 700,00€.

D'inscrire les crédits nécessaires au budget

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

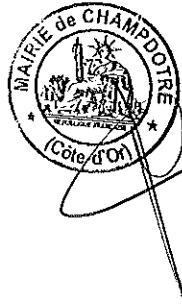
Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 021-212101380-20240411-2024_04_008-DE

S²LO



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à CHAMPDÔTRE le 11/04/2024
Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE